



## Fiche de Produit

Liant pour parquet sans solvants

# PALL-X ZERO FILLER

Liant aqueux, sans solvant, mélangé à de la sciure de bois, pour le colmatage des joints de parquet.

Bon pouvoir de remplissage, contribue à une qualité de l'air ambiant optimal

### ADAPTÉ ENTRE AUTRES :

- Plancher en bois / parquet poncé
- Pavés de bois "RE" (classification allemande)
- Parquet sur sol chauffant



### PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le parquet à traiter doit être propre, sec, sans impureté, et satisfaire aux réglementations techniques professionnelles en vigueur. L'application se fait après ponçage intermédiaire.

### MISE EN OEUVRE :

1. Bien agiter avant utilisation - le produit doit être à la température ambiante recommandée (20°C).
2. Sur le support, préparer une pâte - de consistance applicable à la spatule - avec le Liant PALL-X ZERO FILLER et de la poussière de ponçage fine (obtenue avec un grain 100) de l'essence de bois à mastiquer.
3. Avec la SPATULE DOUBLE LAME ACIER INOX PALLMANN, appliquer sur toute la surface du parquet.
4. Après env. 35 à 50 minutes de séchage, la surface mastiquée peut être poncée.
5. Procéder ensuite aux dernières opérations de ponçage.
6. Après utilisation, nettoyer les outils à l'eau.

### LES ATOUTS ET PROPRIÉTÉS TECHNIQUES :

- Séchage rapide
- Bonne adhérence - pour des joints jusqu'à env. 1,5 mm
- Ne creuse pas
- Garde la couleur d'origine du bois
- Bien visible sur la surface du parquet
- N'enlève pas l'abrasif
- Pour toutes les essences de bois traditionnellement disponibles dans le commerce
- Vitrificateur en phase aqueuse, sans solvant
- EMICODE EC 1 PLUS / À très faible émission

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage :	bidon plastique
Conditionnement :	5 l
Tenue en stock :	environ 12 mois
Consommation par application :	env. 50 - 100 ml/m² (selon type et état du sol)
Surface traitée :	env. 10 - 20 m²/litre (selon type et état du sol)
Conditions idéales de mise en oeuvre :	18 à 25 °C / hygrométrie de l'air comprise entre 35 % et 65 %
Ponçage :	après env. 35 - 50 Minutes* type et état du sol

\*Zone de confort 20 °C et 50 % d'humidité



## PREScriptions GÉNÉRALES :

- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre: 18 à 25°C / humidité relative de l'air > 35% et < 65%. Une température basse et une humidité de l'air élevée prolonge la durée de séchage, une température élevée et une humidité de l'air basse la réduit.
- ▶ De nombreux bois exotiques, p. ex. teck, ipé lapacho, chêne fumé ou même wengé et bois résineux contiennent des composants spécifiques (type résine, "inhibiteurs" ou dépôts minéraux) qui peuvent entraîner retards de séchage, perturbations d'adhérence ou décolorations. En raison du nombre et de la variété des propriétés de ces bois, il est impératif de s'informer quant à leur spécificité et de procéder à un test préalable.
- ▶ Durée de vie environ 12 mois au sec, en emballage d'origine. Protéger du gel et garder à une température < 40°C.
- ▶ Refermer hermétiquement les emballages entamés et utiliser le contenu rapidement.
- ▶ En rénovation de parquet en pose flottante, sur lambourdes ou cloué, le masticage doit être soigneusement étudié: le jointage peut - tout au moins partiellement - de nouveau casser.
- ▶ Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les D.T.U, normes, règles professionnelles et réglementation nationale en vigueur.

## SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Vitrificateur en phase aqueuse, exempt de solvants. Adapté pour utilisation en lieu et place de produits de traitement de surface de parquet à forte teneur en solvants. Pendant la mise en oeuvre, l'utilisation d'une crème de protection de la peau et une bonne aération des locaux sont recommandées. Après durcissement, le produit présente une odeur neutre et est physiologiquement et écologiquement sans danger.

## GESTION DES DECHETS:

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.